



# OFFRE D'EMPLOI

## Renfort saisonnier Hiver (H/F)



Filière technique  
Catégorie C

Agents Contractuels  
(Article L.332-23 2° du  
Code général de la  
fonction publique)

CDD du 1<sup>er</sup> novembre  
2024 au 30 avril 2024

Temps complet 35h

Traitement brut +  
supplément familial de  
traitement + titres  
restaurant

### SAVOIR-ÊTRE

Sens du service public  
et de l'intérêt général

Qualités relationnelles

Autonomie

Dynamisme

Réactivité

### SAVOIR-FAIRE

Aimant le travail en  
équipe

Savoir rendre compte  
de son travail



*Mairie de Saint-Jean-de-Sixt*

Au cœur du massif des Aravis,  
village niché à 960m d'altitude

1502 habitants

*Le renfort saisonnier hivernal est un employé recruté temporairement pour aider les services municipaux à faire face à l'augmentation de la charge de travail durant la période hivernale.*

### **MISSION PRINCIPALE**

- Déneigement et salage : assurer la sécurité des routes, trottoirs et places publiques en participant aux opérations de déneigement et de salage

### **MISSION PRINCIPALE**

- Assistance aux agents techniques dans la réalisation de leurs missions :
  - Travaux d'entretien divers des bâtiments, installations et voirie
  - Aide logistique : installer et désinstaller les décorations de Noël
  - Propreté urbaine

### **PROFIL RECHERCHE**

Possibilité d'horaires décalés ou d'astreintes en cas de chute de neige importante (travail les week-ends et jours fériés) : avec mise en place d'une indemnité spécifique le cas échéant

Travail en extérieur par tous les temps

Bonne condition physique

Permis B exigé

Permis PL et expérience du déneigement serait un plus

CACES R482 C1 (ex CACES R372 cat 4)

Possibilité d'évolution vers un emploi permanent

Pour tout renseignement, contacter Joanna RIEUPEYROUX : [rh@saint-jean-de-sixt.fr](mailto:rh@saint-jean-de-sixt.fr) ou 04.50.02.78.70

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser à Monsieur le Maire : par mail à [rh@saint-jean-de-sixt.fr](mailto:rh@saint-jean-de-sixt.fr) ou par courrier à Mairie – 67 route du Grand-Bornand 74450 Saint-Jean-de-Sixt, au plus tard le 14 novembre 2024.